

n° 1
Janvier 2019

Prairie

Campagnols Terrestres, Taupes

Bilan 2018



A retenir

CANTAL : En 2018, la majorité du département était en phase de basse densité de campagnols terrestres. Quelques foyers localisés étaient encore présents.

HAUTE-LOIRE : La phase de croissance des populations s'est amorcée sur le plateau du Mézenc et dans le centre du département. Le dernier pic de pullulation sur ce secteur remonte à 2013-2014.

PUY-DE-DOME : Une forte pullulation de campagnols terrestres a sévi sur l'Ouest du département. Un très large territoire était concerné par cette forte présence de campagnols qui a causé des dégâts très importants.

Données du réseau

Du 1er janvier au 31 décembre 2018

6 175 observations réalisées

330 communes d'Auvergne observées



Prairie infestée de campagnols terrestres
Saint Julien Puy Lavèze (63)
avril 2018 - FDGDON 63



Légendes des cartes

Indices d'abondance campagnols:

Niveau de présence croissant	0	pas de présence
	1	infestation très faible, <15%
	2	infestation faible, entre 15 et 30%
	3	foyers actifs localisés, entre 30 et 50%
	4	infestation moyenne, entre 50 et 80%
	5	infestation forte, >80%

Niveau d'infestation taupes:

0	Pas de présence
1	Faible présence
2	Présence moyenne
3	Forte présence

Bilan des conditions météo 2018

L'hiver 2017-2018 a été marqué par une forte humidité, des températures froides et des épisodes neigeux fréquents. Les prospections ont été rendues difficiles par ces conditions climatiques, qui ont perduré jusqu'au début du printemps.

Une météo printanière voire estivale s'est installée par la suite. La forte hausse des températures associée au temps ensoleillé et à un sol humide ont permis l'explosion de la pousse de l'herbe.

Cette pousse a été plus nuancée sur certains secteurs d'altitude ayant subi des gelées tardives.

Après un mois de mai très pluvieux, la première quinzaine de juin a été douce voire même chaude. Malgré une période de fraîcheur relative, les températures se sont souvent maintenues au-dessus des valeurs de saison. L'activité orageuse a été importante, entraînant ainsi un temps instable et des averses fréquentes.

La seconde quinzaine de juin s'est montrée beaucoup plus sèche et ensoleillée.

Le mois de juillet s'est caractérisé par un temps chaud et sec. Août a été caniculaire et sans précipitations. Le fort déficit hydrique de juillet s'est aggravé en août et s'est fait ressentir sur les prairies auvergnates.

L'état de sécheresse des sols a très certainement masqué l'activité des campagnols terrestres. La

surveillance a été rendue difficile par ce manque d'eau et a certainement été biaisée de ce fait.

Malgré tout, dans les secteurs où les populations de campagnols étaient présentes, des indices ont toutefois été observés.

Après un début d'automne très chaud et sec, l'hiver a brusquement fait son apparition entre fin octobre et début novembre. Une couche de neige est venue recouvrir les sols auvergnats. La fonte a été rapide et a permis de ressourcer les terres en eau.

Par la suite, des épisodes pluvieux se sont succédés. Ces conditions climatiques plus humides ont mis en évidence un redémarrage de foyers isolés de campagnols terrestres. Les taupes, qui avaient été très discrètes tout l'été du fait de la sécheresse des sols, ont soudain réapparu sur les prairies, et parfois de manière très spectaculaire, ponctuant les parcelles d'innombrables taupinières.



Prairies après les conditions séchantes de l'été 2018
G. Dupic - CA 63

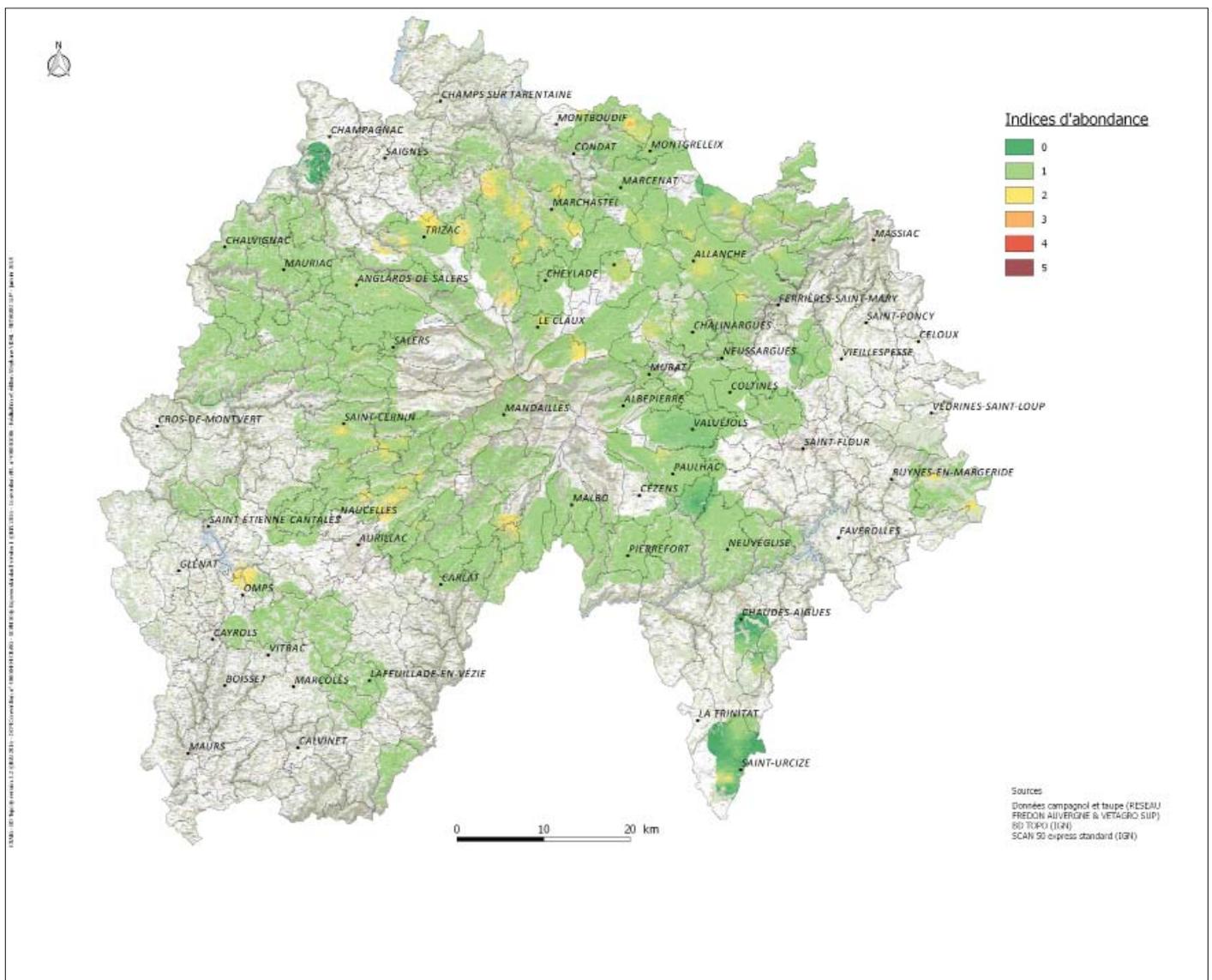


Cantal - Campagnols terrestres

Les prospections menées en 2018 ont mis en évidence une population de campagnols terrestres globalement en basse densité sur une grande partie du département.

Il faudra être extrêmement vigilant en 2019 sur tous ces secteurs car le risque d'un nouveau démarrage de pullulation n'est pas écarté.

Toutefois, des foyers localisés étaient encore présents un peu partout, et notamment au milieu des taupinières de taupes. Des zones de démarrage sont suspectées sur plusieurs secteurs: l'Aubrac, les cantons de Massiac et de Saint-Flour, le Cézallier, le Carladès, les Monts du Cantal, le Pierrefortais, le secteur de Riom-ès-Montagnes mais aussi sur les secteurs de Salers, Mauriac, Pleaux et Aurillac.



Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



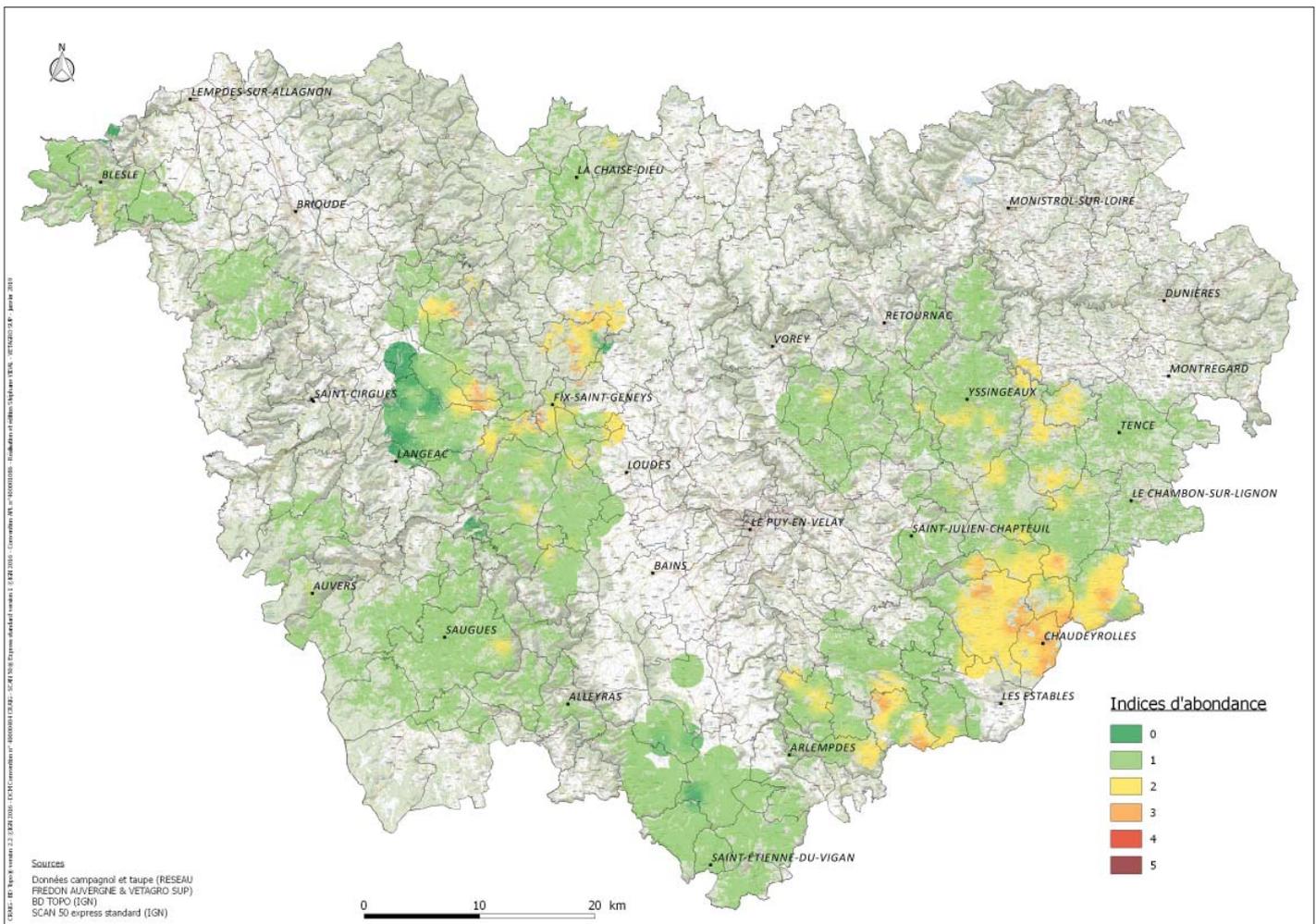
La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Haute Loire - Campagnols terrestres

En 2018, la dynamique de croissance des campagnols dans le département de la Haute-Loire a repris. Cette reprise a été très marquée sur le plateau du Mézenc, notamment sur les communes de Chaudeyrolles et de Saint Front.

Les communes voisines présentent également quelques indices mais la présence des taupes est encore notable. Il est à craindre une recrudescence des campagnols au milieu des taupes. D'autant plus que, sur le secteur du Mézenc, le dernier pic remonte à 2013/2014.

Ailleurs sur le département, les indices sont plutôt rares mais le temps sec de l'année 2018 a pu masquer l'activité des rongeurs. La prudence est donc de rigueur sur tout le département.



Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Puy-de-Dôme - Campagnols terrestres

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de la pullulation de campagnols terrestres sur une dizaine de communes à l'Ouest du département. Cette pullulation s'est étendue de Rochefort-Montagne à Bourg-Lastic. Deux coeurs de pullulation étaient visibles en fin d'année: Perpezat et Saint Sulpice.

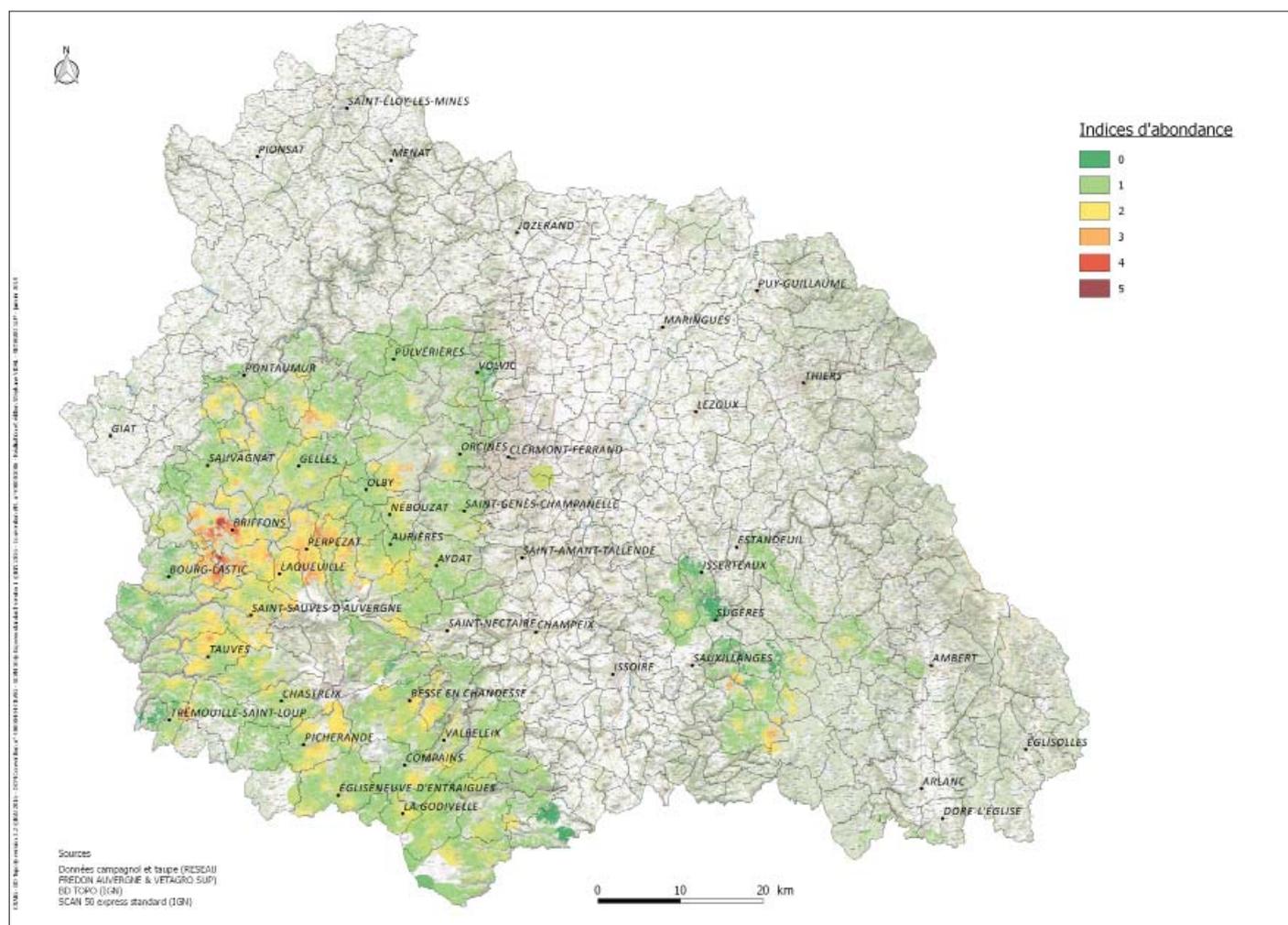
Par ailleurs, le démarrage d'une nouvelle pullulation a été observé dès le mois de mai, et confirmé au cours de l'été sur certaines communes de l'Artense (Saint-Sauves, Tauves, La Tour d'Auvergne, Avèze et Larodde).

Sur le secteur de la Chaîne des Puys, le niveau de

présence était plutôt faible, mais des foyers étaient tout de même notés, sur Saint Genes Champanelle notamment.

Dans le Cézallier, les prospections ont confirmé la phase de basse densité. Seule la commune d'Egliseneuve d'Entraigues présentait encore des foyers fréquents de campagnols.

Sur le Livradois, le Nord des Combrailles, l'Artense et le Nord du Canton de Saint Amand Tallende, les campagnols ont été peu actifs.



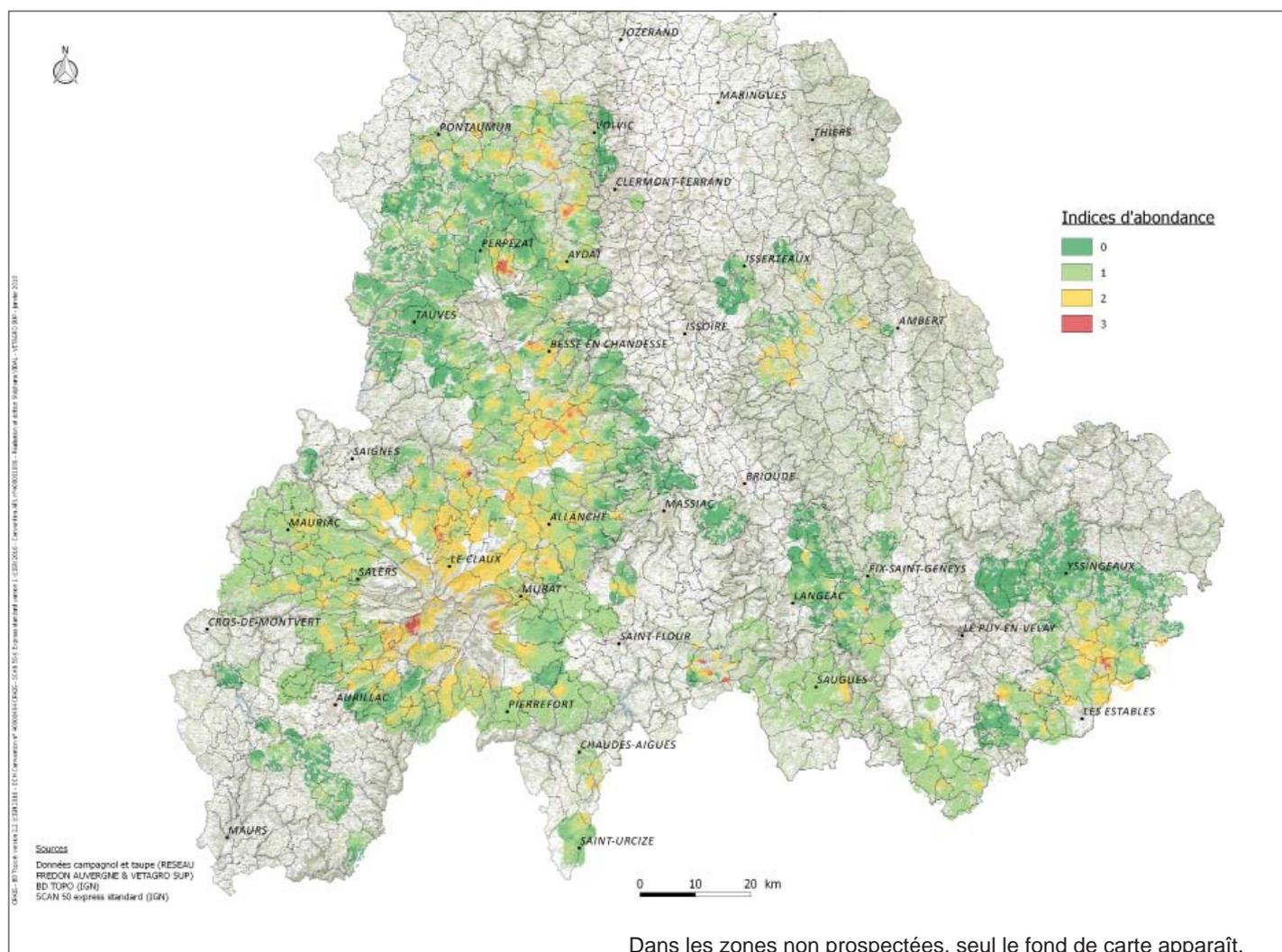
Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Auvergne - Taupes



Cantal

Les observations réalisées en 2018 ont montré une population importante de taupes sur de nombreuses zones, en particulier sur le centre du département et sur le Cézallier.

Haute-Loire

Globalement, sur l'année 2018, l'activité de la taupe est restée plutôt calme. Seule la zone du Mézenc a montré une forte présence de taupes.

Puy de Dôme

Les taupes ont manifesté leur présence après les chutes de neige et de pluie de l'automne. Le Cézallier est le secteur sur lequel la présence de taupes est la plus marquée. Mais de fortes concentrations de taupes étaient aussi visibles sur le secteur de la chaîne des Puys et le sud des Combrailles.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Animateur filière/ Rédacteur : Sandrine LAFFONT - FDGDON 63 - sandrine.laffont@fredon-auvergne.fr

À partir d'observations réalisées par : les techniciens FDGDON 15, 43, 63, FREDON Auvergne, Chambre d'agriculture 03, 15, 63, EDE 15 et 63, GDS 15, GSA 03, CIF, VetAgroSup

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.